



Évaluation du professionnalisme chez les résidents en médecine familiale

L'heure est à la réflexion

Jennifer L. Hall MSc MD CCMF FCMF

Dernièrement, le professionnalisme dans le domaine médical est une priorité. Ceci a évolué à partir d'événements présentés dans les médias, mais aussi au sein de notre profession. Lors de la réunion du Forum médical canadien des dirigeants d'organisations médicales nationales l'automne dernier, où des questions prioritaires pour les médecins, leurs patients et le système de santé ont été discutées, le thème du professionnalisme a provoqué de vives discussions. L'Association médicale canadienne (AMC) a présenté son initiative stratégique sur le professionnalisme¹, notamment une vision progressive, axée sur les valeurs du professionnalisme médical. L'AMC a souligné la grande participation à son forum électronique sur ce sujet, ce qui l'aidera à poursuivre son travail. Plusieurs des organisations ont convenu qu'il s'agissait d'une haute priorité. À plus grande échelle, un document récent de l'*Australian Medical Association* se penche sur les défis du professionnalisme médical, y compris l'environnement moderne des soins de santé en évolution, semé d'obstacles comme la bureaucratie, la hausse de la consommation et l'évolution des perceptions de la profession médicale.²

Ces discussions m'ont amenée à examiner la façon dont nous voyons le professionnalisme au sein de notre organisation. Je n'ai pas eu à chercher bien loin: j'ai simplement revu ma copie bien feuilletée des objectifs d'évaluation que l'on utilise tous les jours pour évaluer les compétences en matière de professionnalisme.³ Cet outil de référence publié en 2010 décrit le comportement professionnel des résidents en médecine familiale qui travaillent dans nos bureaux, nos hôpitaux, nos établissements de soins de longue durée, nos services d'urgence et au domicile des patients. Ce document doit être utilisé plus largement, car il est bien plus qu'un outil d'évaluation des compétences. Il décrit la façon dont nous valorisons le professionnalisme en tant que médecins de famille, car les médecins de famille en pratique ont été interrogés pour décrire ce comportement.

Ce document décrit les 12 thèmes du professionnalisme.³ Le médecin:

- démontre par son comportement quotidien qu'il est responsable, fiable et digne de confiance;
- connaît les limites de sa compétence clinique et recherche de l'aide de façon appropriée;
- démontre une approche souple, ouverte, sans parti pris, ingénieuse et capable d'affronter l'incertitude;

- manifeste sa confiance sans arrogance et cette attitude se manifeste même lorsqu'il a besoin d'obtenir des renseignements supplémentaires ou de l'aide;
- démontre une attitude compatissante;
- démontre du respect envers les patients à tous les égards, maintient une distance et des limites appropriées, et s'implique dans le bien-être du patient. Ceci comprend sa gestion du temps, sa disponibilité et sa volonté d'évaluer la performance.
- démontre du respect pour les collègues et les membres de l'équipe;
- démontre par ses discussions et son comportement quotidiens qu'il est honnête et respecte les normes d'éthique;
- démontre ses habiletés à exercer une médecine basée sur des données probantes. Ceci implique une capacité d'évaluation critique et de gestion de l'information ainsi qu'une volonté d'apprendre des collègues et des patients.
- manifeste son engagement envers le bien-être de la société et de la collectivité;
- manifeste son engagement envers sa santé personnelle et recherche un équilibre entre sa vie personnelle et ses responsabilités professionnelles;
- démontre une approche attentive envers la pratique en maintenant son calme, une sérénité et une égalité d'humeur, même dans des situations difficiles, et en s'engageant dans un dialogue réfléchi concernant les valeurs et les motivations.

En examinant ces thèmes et les comportements observables,³ je réfléchis à la façon dont ils se conforment aux quatre principes de la médecine familiale et aux attentes des patients à notre égard. Ils reflètent nos obligations envers la société; notre mandat en tant que fonctionnaires. Ce sujet a également été soulevé dans mes conversations avec des GIMF. Les étudiants hésitent dans leurs décisions de carrière, surtout lorsque cela concerne leurs attentes personnelles de la médecine familiale. Mon message à ce groupe dynamique, très motivé: en incarnant ces douze thèmes, nous sommes assurés de répondre aux besoins des patients en apprenant les bonnes compétences et en les adaptant au rythme où leurs besoins changent et nos intérêts évoluent.

Je devrais sans doute imprimer un nouvel exemplaire des thèmes du professionnalisme, car je vais continuer à l'utiliser. C'est un bon outil d'autoréflexion, un miroir ou une lentille à ajouter à ma propre boîte à outils de développement professionnel continu. 